



ACCROCHAGES RESEAUX

Diminuer les risques d'accrochage en les détectant.

QUALITÉ

Réduire les accrochages réseaux



L'AIPR est l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux. C'est la preuve que vous vous êtes assurés des compétences et des connaissances lors d'intervention dans la préparation ou l'exécution de travaux à proximité des réseaux.

LES DANGERS

- ▶ Mortel
- ▶ Projection de matériaux
- ▶ Brûlures
- ▶ Éblouissement
- ▶ Chute de hauteur
- ▶ Incendie/Explosion
- ▶ Traumatisme
- ▶ Dégagement de chaleur
- ▶ Explosion
- ▶ Intoxication
- ▶ Pollution
- ▶ Économique

COMMENT LES EVITER ?

- ▶ Lire attentivement les plans de réseaux fournis
 - ▶ Utiliser le détecteur à votre disposition
 - ▶ Être formé pour intervenir sur des chantiers à proximité de réseaux
 - ▶ Au moindre doute, arrêter la production
- Comme le dit François « Mieux vaut perdre une journée, que d'avoir un accrochage réseaux »*

QUEL IMPACT ?

Entreprise

- ▶ L'image
- ▶ Le sérieux
- ▶ La certification MASE
- ▶ La pérennité
- ▶ La notoriété
- ▶ Les salariés
- ▶ Les clients

Environnement

- ▶ Pollution
- ▶ Émission de Gaz
- ▶ Dégradation

Concentration de Gaz dans l'air et dangerosité :



Dès 1% de concentration :

On sent l'odeur du Gaz.

Dès 5% de concentration :

Il y a un risque d'explosion.

Dès 25% de concentration :

Il y a un risque d'intoxication.

Economique

- ▶ Arrêt de notre production
- ▶ Arrêt des productions externes (industrie, commerces, etc.)
- ▶ Perte de temps
- ▶ Perte d'argent

Sociétal

- ▶ Arrêt de travail
- ▶ Mortel
- ▶ Psychologique
- ▶ Séquelles

QUE FAIRE QUAND CELA ARRIVE ?

- ✓ On alerte
- ✓ Rester calme
- ✓ Décrire la situation à l'aide des Fiches

Evénements

- ✓ Fermer l'arrivée de Gaz
- ✓ Evitez toute source d'allumage
- ✗ Ne pas touchez les appareils électriques
- ✗ Ne pas fumer, ni vapoter



A noter : Vous devez nous remonter les incidents sur chantier en temps et en heure à l'aide de la fiche évènement : elle permet de faire avancer notre politique et d'évoluer.